

# PACES

## OUVERTURE À BOULOGNE SUR-MER

Ouverture d'un site de formation PACES de l'UPJV à Boulogne-sur-Mer en coopération avec l'ULCO dès la rentrée universitaire 2019/2020

100 étudiants habitant dans les territoires de **Dunkerque, Berck-Montreuil, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer** pourront bénéficier d'une PACES sur le site de Boulogne-sur-Mer

Rentrée Universitaire  
2019 - 2020

## PARCOURSUP

Dès à présent les lycéens peuvent réaliser leurs vœux de formation post baccalauréat sur parcoursup en sélectionnant PACES UPJV.

À partir du 15 mai 2019, les réponses aux vœux des lycéens seront communiquées sur la plateforme.

En cas de réponse favorable pour poursuivre en PACES UPJV, chaque candidat aura la possibilité de choisir son site de formation :

Amiens ou Boulogne-sur-Mer

## PROXIMITÉ DES TERRITOIRES

Une formation permettant l'accès aux études de santé de qualité et à proximité des territoires :

- cours magistraux de l'UPJV diffusés en amphithéâtre,
- séances d'enseignements dirigés assurées par des enseignants de l'ULCO, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer et/ou réalisées à l'UPJV avec une mobilité des étudiants organisée

## ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement et un soutien pédagogique au plus proche des étudiants tout au long de l'année universitaire : des étudiants en santé en année supérieure assureront un tutorat régulier (semaine de pré-rentrée, entraînements hebdomadaires, concours blanc, fiches de cours ...)

